

# *Budget 2020*

Adopté à la séance extraordinaire  
du 19 décembre 2019



Chères citoyennes,  
Chers citoyens.

Lors des derniers mois de l'année 2019, le conseil municipal a travaillé d'arrache-pied afin de réaliser le budget 2020. Celui-ci a été adopté lors de la séance extraordinaire du 19 décembre dernier. Pour y arriver, les priorités ont été choisies avec soin. Plusieurs augmentations de dépenses telles que l'obligation gouvernementale de procéder à l'installation de quelques compteurs d'eau, l'acquisition d'un nouveau camion de déneigement et la disposition des matières résiduelles nous ont demandé une grande gymnastique comptable afin de conserver un taux de taxation convenable.

La taxe foncière générale demeure au même taux que 2019. Les taux de taxation pour les quotes-parts ainsi que la Sûreté du Québec ont diminué. La taxe de secteur pour les règlements d'emprunt 39-2001 et 42-2001 est maintenant terminée.

Dans les années futures, la disposition des matières résiduelles aura un coût plus élevé qu'avant, surtout au niveau de l'enfouissement des déchets (bac vert). Plusieurs démarches et analyses ont été effectuées afin de réduire les coûts. Il n'y a malheureusement pas de solution miracle. Afin de réduire cette dépense, la meilleure action que nous pouvons faire collectivement c'est de réduire la quantité de déchet qui se rend à l'enfouissement. Nous vous encourageons grandement à utiliser le bac bleu et le bac brun. En plus d'être écologiques, ils sont économiques! Vous trouverez à la fin de ce cahier un échantillon d'un sac de plastique compostable. Prenez le temps de l'essayer. C'est plus simple qu'on peut le penser!!!

## Taux de taxes 2020

<b>Taxe foncière générale et taxes spéciales</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Foncière générale	0.79 \$	0.79 \$
Quote-Part MRC	0.29 \$	0.26 \$
Police (Sûreté du Québec)	0.10 \$	0.09 \$
Secteur – Règlement 39-2001 et 42-2001	0.08 \$	- \$
<b>Tarifs de service</b>		
Eau	199 \$	234 \$
Égout	365 \$	378 \$
Matières résiduelles	283 \$	356 \$

## Prévisions budgétaires 2020

<b>REVENUS</b>	<b>2019</b>	<b>%</b>	<b>2020</b>	<b>%</b>
Foncière	524 165	25	544 256	25
Quote-Part MRC	192 161	9	180 478	8
Secteur règlement 39-2001 et 42-2001	20 969	1	-	0
Sûreté du Québec	64 100	3	65 378	3
Eau	83 042	4	97 639	5
Égout	136 283	7	141 311	6
Matières résiduelles	184 284	9	227 795	10
Foncières – Immeubles gouv. du Québec	147 673	7	148 223	7
Foncières – Immeubles gouv. du Canada	1 728	0	1 772	0
Imposition de droits, intérêts et autres revenus	109 798	5	121 802	6
Transferts de droits (péréquation, dotation spéciale)	307 876	15	303 824	14
Transferts relatifs à des ententes	344 743	16	351 105	16
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 116 822</b>	<b>100</b>	<b>2 183 583</b>	<b>100</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Administration (Conseil, adm. Évaluation)	313 622	15	326 072	15
Sécurité publique (police, incendie)	134 962	6	156 011	7
Transport (réseau routier, transport collectif)	761 021	36	789 524	36
Hygiène du milieu (eau, égout, mat. Rés.)	400 616	19	464 011	21
Logement (OMH)	7 055	0	6 900	0
Urbanisme, environnement et développement	67 137	3	52 306	2
Loisirs et culture (bibliothèque, parc, patinoire)	231 048	11	230 446	11
Frais de financement	50 936	2	46 890	2
Remboursement de la dette à long terme	148 257	7	136 963	6
Transfert à l'état des activités d'investissement	53 200	3	341 700	16
Fonds de roulement	-	0	-	
Affectation de surplus accumulé	(51 032)	-2	(367 240)	-16
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 116 822</b>	<b>100</b>	<b>2 183 583</b>	<b>100</b>

## Comparaison comptes de taxes 2019 - 2020

<b>Compte de taxes 2020</b>				<b>Comptes de taxes 2019</b>		
<b>Secteur urbain</b>	<b>75 000 \$</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>125 000 \$</b>	<b>75 000 \$</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>125 000 \$</b>
Taxe foncière	592.50 \$	790.00 \$	987.50 \$	592.50 \$	790.00 \$	987.50 \$
Suret� Quebec	71.18 \$	94.90 \$	118.63 \$	75.00 \$	100.00 \$	125.00 \$
Quote-Part MRC	196.48 \$	261.98 \$	327.47 \$	210.00 \$	280.00 \$	350.00 \$
Taxe secteur	-	-	-	60.00 \$	80.00 \$	100.00 \$
Aqueduc	234.00 \$	234.00 \$	234.00 \$	199.00 \$	199.00 \$	199.00 \$
�gout	378.00 \$	378.00 \$	378.00 \$	365.00 \$	365.00 \$	365.00 \$
Mat. r�siduelles	356.00 \$	356.00 \$	356.00 \$	283.00 \$	283.00 \$	283.00 \$
<b>Total</b>	<b>1 828.16 \$</b>	<b>2 114.88 \$</b>	<b>2 401.60 \$</b>	<b>1 784.50 \$</b>	<b>2 097.00 \$</b>	<b>2 409.50 \$</b>
<b>Variation en \$</b>	43.66 \$	17.88 \$	-7.90 \$			
<b>Variation en %</b>	2.4 %	0.8 %	- 0.3 %			
<b>Secteur rural</b>	<b>75 000 \$</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>125 000 \$</b>	<b>75 000 \$</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>125 000 \$</b>
Taxe fonci�re	592.50 \$	790.00 \$	987.50 \$	592.50 \$	790.00 \$	987.50 \$
Suret� Quebec	71.18 \$	94.90 \$	118.63 \$	75.00 \$	100.00 \$	125.00 \$
Quote-Part MRC	196.48 \$	261.98 \$	327.47 \$	210.00 \$	280.00 \$	350.00 \$
Mat. r�siduelles	356.00 \$	356.00 \$	356.00 \$	283.00 \$	283.00 \$	283.00 \$
<b>Total</b>	<b>1 216.16 \$</b>	<b>1 502.88 \$</b>	<b>1 789.60 \$</b>	<b>1 160.50 \$</b>	<b>1 453.00 \$</b>	<b>1 745.50 \$</b>
<b>Variation en \$</b>	55.66 \$	49.88 \$	44.10 \$			
<b>Variation en %</b>	4.5 %	3.3 %	2.5 %			

## Dates des versements de taxes 2020

1<sup>er</sup> versement - 31 mars 2020  
 2<sup>e</sup> versement - 30 avril 2020  
 3<sup>e</sup> Versement – 30 juin 2020

4<sup>e</sup> versement – 31 juillet 2020  
 5<sup>e</sup> versement – 30 septembre 2020  
 6<sup>e</sup> versement – 30 octobre 2020

## Sommaire des Quotes-Parts 2020

<u>Description</u>	<u>Q-P 2019</u>	<u>Q-P 2020</u>	<u>Écart</u>
Législation	13 352 \$	12 748 \$	(604 \$)
Centre administratif	4 378 \$	4 370 \$	(8 \$)
Salaire des maires	4 601 \$	4 787 \$	186 \$
Cotisations FQM	1 142 \$	1 202 \$	60 \$
Gestion financière	7 557 \$	7 168 \$	(389 \$)
Inforoute	4 173 \$	3 102 \$	(1 071 \$)
Service d'évaluation	17 362 \$	16 770 \$	(592 \$)
Mise à jour du rôle d'évaluation (estimation)	8 772 \$	10 577 \$	1 805 \$
Inventaire du milieu	2 453 \$	2 517 \$	64 \$
Géomatique	3 260 \$	3 456 \$	196 \$
Service incendie	68 270 \$	69 533 \$	1 263 \$
Loyer Caserne incendie	(13 078 \$)	(13 202 \$)	(124 \$)
Sécurité civile – phase IV	1 188 \$	1 260 \$	72 \$
Sécurité civile – Volet 1	654 \$	600 \$	(54 \$)
Transport adapté	3 727 \$	3 722 \$	(5 \$)
Génie - voirie	1 696 \$	1 473 \$	(223 \$)
Élimination déchets	50 226 \$	60 487 \$	10 261 \$
Matières recyclables et PGMR	9 659 \$	11 632 \$	1 973 \$
Écocentre	36 703 \$	44 202 \$	7 499 \$
Cours d'eau	609 \$	371 \$	(238 \$)
Génie – cours d'eau	1 696 \$	1 473 \$	(223 \$)
Politique MADA	155 \$	- \$	(155 \$)
Aménagement	4 048 \$	3 528 \$	(520 \$)
Inspecteur bâtiment et environnement	18 900 \$	19 089 \$	189 \$
Remb. Fonds prévoyance éolien	- \$	(4 285 \$)	(4 285 \$)
Répartition développement	14 249 \$	5 726 \$	(8 523 \$)
Entente bipartite Mun-MRC	5 000 \$	7 100 \$	2 100 \$
Soutien aux organismes	3 103 \$	1 998 \$	(1 105 \$)
Ressources forestières	287 \$	287 \$	- \$
Piscine	7 192 \$	7 887 \$	695 \$
Route verte	3 747 \$	4 038 \$	291 \$
Val d'Irène	3 153 \$	2 729 \$	(424 \$)
Entente développement culturel	516 \$	454 \$	(62 \$)
<b>Total des quotes-parts</b>	<b>288 750 \$</b>	<b>296 799 \$</b>	<b>8 049 \$</b>

## Calendrier 2020 des séances du conseil

13 janvier	11 mai	14 septembre
10 février	8 juin	13 octobre (mardi)
9 mars	13 juillet	9 novembre
14 avril (mardi)	10 août	14 décembre

**Les séances se tiendront au 36, rue Bouillon à 20h00.**

**Dorénavant, vous trouverez le projet de l'ordre du jour sur la page Facebook de la municipalité avant chaque séance. Vous connaîtrez donc les sujets qui seront abordés lors de la réunion. Vous êtes les bienvenues!**

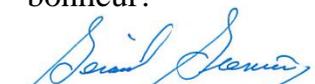
## Conclusion

Prévoir les dépenses et les travaux pour une année entière est un exercice qui demande beaucoup de réflexion. Nous pensons avoir réussi à mettre les priorités aux bons endroits et ainsi réussir à faire progresser notre belle municipalité.

Cette année, nous comptons sur votre collaboration en optimisant l'utilisation de vos bacs bruns et bacs bleus afin de réduire les coûts reliés à la disposition de vos matières résiduelles. Vous trouverez à la fin de cet envoi des trucs et astuces afin de réduire la quantité de déchets que vous produisez et comment bien utiliser vos bacs. Il s'agit parfois de petits gestes qui peuvent faire une grande différence!

De plus, le gouvernement nous oblige à faire l'installation de quelques compteurs d'eau dans la municipalité. Il s'agit d'une norme qui est obligatoire dans presque toutes les municipalités du Québec qui détiennent un réseau d'aqueduc. Nous devons également nous y conformer. Dans notre municipalité, nous sommes très conscients que l'eau potable est une ressource inestimable. Nous devons donc voir cette obligation comme une opportunité de mieux connaître notre consommation et d'améliorer l'utilisation de ce bien essentiel. Vous aurez plus d'information à ce sujet dans les prochaines semaines.

Pour terminer, je désire profiter de cet envoi afin de vous souhaiter, au nom du conseil municipal et des employés municipaux, une belle et heureuse année 2020. Santé, joie et bonheur!

  
Gérard Grenier, maire

# Trucs et astuces afin de réduire nos matières résiduelles

## Faites attention à vos achats

- Réfléchissez avant d'acheter un bien et évaluez vos besoins réels en vous posant la question : **«En ai-je vraiment besoin?»**
- Évitez de consommer des produits qui ne peuvent être réutilisés, recyclés ou compostés.
- Privilégiez l'achat de biens durables et évitez les produits à usage unique (jetables)
- Privilégiez les produits en gros format plutôt que ceux présentés en portions individuelles.
- Achetez des aliments en vrac ou peu emballés.
- Refusez un sac lorsque vous n'en avez pas besoin.
- Utilisez des produits d'entretien écologiques au lieu de produits nocifs pour l'environnement.
- Empruntez ou louez un outil ou un appareil si vous pensez l'utiliser juste une fois.
- Utilisez des produits naturels pour le ménage de la maison.
  - Nettoyez la baignoire et l'évier avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.
  - Pour les vitres et les miroirs, rien de mieux que de l'eau et du vinaigre.

## Évitez le gaspillage alimentaire

- Planifiez vos repas à l'avance et selon les aliments que vous avez dans votre frigo.
- Faites-vous une liste d'épicerie de ce qui vous manque et respectez-la!
- N'achetez que la quantité nécessaire pour faire votre recette.
- Placez les aliments moins frais à l'avant pour les consommer rapidement.
- Écrivez la date d'ouverture sur vos conserves et la date de cuisson sur vos restants.
- Assurez-vous d'entreposer et de conserver vos aliments de façon adéquate. Par exemple, bien fermez vos contenants et gardez votre frigo entre 0 et 4 degrés.
- Des restants? Congelez-les au lieu de les jeter ou utilisez-les pour votre lunch.
- Vous avez des restes de pesto, de pâte de tomate ou de yogourt? Congelez-les dans un moule à glaçons. De nombreux aliments peuvent être congelés pour être utilisés plus tard.
- Saviez-vous que le café et le vin se congèlent très bien? Le café vous servira pour vos cafés glacés et le vin pour faire vos sauces.
- Vos fruits sont trop mûrs? Faites-vous un smoothie, une tarte ou une compote.
- Vos vieux légumes semblent moins appétissants? Un potage est une solution sensée et santé! Vous pouvez même le faire congeler en portion dans des moules à muffins en silicone.
- Pas le temps de tout consommer? Pas envie de le manger? Aliment en trop grande quantité? Partagez et offrez! Vos collègues ou voisins pourront en profiter!!!



## Bac brun Organiques



### Conseil pratique :

Utilisez des sacs en papier, du papier journal ou des sacs en plastique compostable.

### Matières acceptées

#### RÉSIDUS ALIMENTAIRES (crus, cuits ou périmés)

- Fruits et légumes
- Viandes, volailles et os
- Poissons, fruits de mer
- Oeufs et coquilles
- Écales de noix et noyaux de fruits
- Produits laitiers
- Graisse animale et végétale
- Pâtes, pain, céréales, riz
- Gâteaux, biscuits, bonbons
- Tartinade, confiture, condiments
- Café, filtres à café et sachets de thé
- Aliments frits ou en sauce

#### RÉSIDUS VERTS

- Fleurs et plantes
- Résidus de désherbage

#### PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Papier journal
- Sacs en papier
- Boîtes de pizza, de pâtisserie



## Bac bleu Recyclage

### Matières Acceptées

<b>Papier</b>	Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe
<b>Carton</b>	Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)
<b>Verre</b>	Bouteille et pot de verre
<b>Plastique</b>	Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, Numéro 6 rigide, Sacs de plastique, plastique agricole
<b>Métal</b>	Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal

## Écocentre

Pour connaître les matières acceptées et les heures d'ouverture de votre écocentre, communiquez avec votre municipalité ou l'Écosite de La Matapédia :



[www.ecositedelamatapedia.ca](http://www.ecositedelamatapedia.ca) — 418 629-4224

Amqui (ouvert à l'année) : 32, rang St-Paul  
Causapscal (fermé en hiver) : Chemin du Rang B  
Sayabec (fermé en hiver) : 14, route Rioux

## Rappel de collecte - Aide au tri



Rendez-vous au [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca) pour vous inscrire **GRATUITEMENT** au rappel de collecte par Texto, Courriel ou Téléphone! Profitez-en pour essayer l'outil d'aide au tri!

## Pour plus d'informations



Régie intermunicipale de traitement  
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site internet : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)

Téléphone : 418 629-2053, poste 1138

Courriel : [matresi@mrcmatapedia.qc.ca](mailto:matresi@mrcmatapedia.qc.ca)

Municipalité de Lac-au-Saumon

36, rue Bouillon C.P. 98,

Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0

Téléphone : 418 778-3378

Télécopieur : 418 778-3706

Courrier électronique : [lacausaumon@mrcmatapedia.qc.ca](mailto:lacausaumon@mrcmatapedia.qc.ca)

Site Internet : [www.lacausaumon.com](http://www.lacausaumon.com)